



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 février 2025

### **Rachida DATI, ministre de la Culture, annonce le lancement du « Portail de l'audiodescription », développé par le ministère de la Culture pour un accès facilité aux œuvres cinématographiques à destination des publics déficients visuels**

A l'occasion de la cérémonie de remise du Marius de l'audiodescription 2025 organisée au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la ministre de la Culture, Rachida DATI, a annoncé en présence de la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, le lancement du « Portail de l'audiodescription », une plateforme numérique dédiée aux publics en situation de handicap visuel, à leurs proches et aux professionnels du secteur. Ce nouvel outil développé par le ministère de la Culture a pour ambition de centraliser l'offre de films audiodécrits tout en valorisant une pratique essentielle à l'inclusion culturelle.

#### **Une réponse à un besoin d'accessibilité**

L'audiodescription permet aux personnes en situation de handicap visuel d'accéder aux œuvres du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant grâce à des descriptions sonores qui permettent une pleine immersion dans l'œuvre.

Malgré l'essor de ce dispositif ces dernières années et la qualité croissante des audiodescriptions, l'accès à ces versions reste freiné, entre autres, par une information souvent dispersée et difficile d'accès.

Conçu pour contribuer à remédier à cette fragmentation, le « Portail de l'audiodescription » développé par le ministère de la Culture centralise un catalogue éditorialisé de films en version audiodécrite et redirige les usagers vers diverses solutions de visionnage, telles que les plateformes de diffusion en ligne (VOD et SVOD).

#### **Une expérience orientée vers la découverte des œuvres de cinéma, constituée d'un catalogue de films amené à se développer**

Conçu avec et pour des publics déficients visuels mais 100 % accessible à toutes et tous, quelle que soit sa perception visuelle, le portail propose :

- Un catalogue de plus de 2500 films audiodécrits, consultable par recherche ou via des entrées thématiques (genres, sélections spéciales comme les films récompensés par le Marius de l'audiodescription, réalisatrices et réalisateurs...);
- Des liens directs vers des solutions de visionnage partenaires lorsqu'elles diffusent ces films dans leur version audiodécrite ;
- Un centre de ressources informatives pour sensibiliser le grand public et les professionnels à l'importance de l'audiodescription.

Tout au long de l'année 2025, de nouvelles solutions de visionnage (nouvelles plateformes partenaires, emprunts de DVD en médiathèques, informations sur les séances au cinéma...) et des fonctionnalités innovantes (filtres avancés de recherche, collections éditorialisées, personnalisation...) viendront étoffer l'offre de films et enrichir l'expérience utilisateur.

### **Une dynamique collaborative**

Porté par le ministère de la Culture, le « Portail de l'audiodescription » est une étape majeure dans la mise en œuvre de la mesure adoptée lors de la Conférence nationale du handicap d'avril 2023 relative à l'accessibilité des œuvres.

Ce projet est soutenu par le Comité interministériel du handicap (CIH) et le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), afin de garantir l'adéquation de ses orientations stratégiques avec les besoins réels des publics concernés.

Dans sa réalisation, le portail est le fruit du travail conjoint conduit par le ministère de la Culture et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) avec des associations d'utilisateurs déficients visuels, des organisations professionnelles des métiers de l'audiodescription, à l'instar de Retour d'images et Les Yeux Dits, et des diffuseurs partenaires, dont Arte, La Cineteka, CANAL+, France Télévisions et Orange.

Ce projet a été développé par une équipe d'experts du numérique, dans le cadre du programme d'accompagnement de l'Atelier numérique, l'incubateur du ministère de la Culture, en co-construction permanente avec des utilisateurs déficients visuels afin d'en garantir la pertinence des fonctionnalités et la totale accessibilité.

Cette démarche de co-construction se poursuit au-delà du lancement de cette première version puisqu'il est possible, depuis la rubrique contact, d'envoyer ses retours et ses suggestions pour améliorer le portail, ainsi que de se porter volontaire pour intégrer la communauté de bêta-testeurs et participer à l'élaboration des prochaines fonctionnalités.

Le Portail de l'audiodescription est à découvrir à l'adresse suivante : <https://audiodescription.beta.gouv.fr/>

### **Contact presse**

#### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication

Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)